

ACTIV'CRÉATEURS

Le bulletin d'information mensuel de la création d'entreprise



L'entrepreneuriat implique plusieurs devoirs mais également certains droits. C'est le cas notamment de la résidence principale et du crédit de TVA. En effet, la résidence principale jouit d'une protection automatique qui la rend insaisissable : elle ne peut donc pas être saisie par les créanciers professionnels. De la même manière, l'entreprise peut également bénéficier du crédit de TVA lorsqu'elle atteint un montant de TVA à déduire supérieur au montant de la TVA collectée. Si cela peut apparaître comme des avantages intéressants pour l'entreprise, des modalités à respecter permettent d'en bénéficier pleinement. Ces modalités sont passées en revue ici dans ce nouveau numéro de notre Newsletter. Elle met également l'accent sur les solutions clé en main proposées par des services d'accompagnement pour les créateurs d'entreprise afin qu'ils puissent se faire leur propre avis. Enfin, l'accent est mis sur les solutions numériques pour les commerçants en mettant en avant les 10 meilleures plateformes de e-commerce à exploiter pour booster ses ventes.

SOMMAIRE

- 1 - Peut-on saisir la résidence principale du micro-entrepreneur?
- 2 - Entrepreneurs : Comment obtenir un remboursement de crédit de TVA ?
- 3 - Se faire un avis sur Swapn pour la création d'entreprise
- 4 - Les 10 meilleures plateformes de vente en ligne
- 5 - Portrait de créateur

1 - Peut-on saisir la résidence principale du micro-entrepreneur?

En tant que patrimoine personnel de l'entrepreneur individuel, la résidence principale est, en principe, protégée. Elle ne peut, par conséquent, pas être saisie par les créanciers professionnels (fournisseurs, distributeurs, etc.). Cependant, des exceptions existent qu'il faut connaître et cela fait l'objet de cet article.



2 - Entrepreneurs : Comment obtenir un remboursement de crédit de TVA ?

Certaines entreprises soumises à la TVA doivent la déclarer et la reverser à l'État. Si cela correspond au montant de TVA que l'entreprise fait payer à son client, inclus dans le prix de vente, en contrepartie, elle peut déduire de la TVA collectée sur ses ventes ou prestations. Elle peut ainsi disposer d'un crédit de TVA qu'elle a la possibilité d'en demander le remboursement selon certaines modalités explicitées ici.



3 - Se faire un avis sur Swapn pour la création d'entreprise

Les démarches administratives pour créer une entreprise sont souvent perçues comme longues et coûteuses. Une solution clé en main et abordable est aujourd'hui proposée par plusieurs structures. Nous vous proposons l'exemple de Swapn, legaltech innovante et actuellement gratuite pour les entrepreneurs individuels. Comment elle simplifie la création d'entreprise? Réponse dans cet article.



L'efficacité. La qualité. Le prix.

4 - Les 10 meilleures plateformes de vente en ligne

Le choix d'une bonne plateforme de vente en ligne est crucial pour votre stratégie de e-commerce, mais le contenu que vous publiez sur votre site web est tout aussi important. Cet article présente les différentes solutions/platformes pour faire de la vente en ligne. Il passe en revue les meilleures plateformes de commerce en ligne.



5 - PORTRAIT DE CREATEUR

CHERIF ELISE

Travailleuse sociale

Quel est votre parcours ?

J'ai suivi une formation en travail social et obtenu un diplôme de Monitrice Éducatrice, un titre reconnu dans le secteur de l'accompagnement social. Grâce à cette formation, j'ai acquis des compétences en accompagnement éducatif, en soutien aux personnes en situation de vulnérabilité pour la mise en place de projets socio-éducatifs adaptés aux besoins des publics accompagnés.

Au cours de mon parcours professionnel, j'ai eu l'opportunité de travailler auprès de divers publics, notamment des enfants, des adolescents ou des adultes en situation de handicap, en précarité ou en difficulté sociale. Ces expériences m'ont permis de développer une solide capacité d'écoute, d'adaptation et de médiation.

Étant reconnue comme travailleuse sociale, j'ai également été amenée à collaborer avec différents acteurs du secteur (éducateurs spécialisés, assistants sociaux, institutions, etc.) afin de proposer des solutions adaptées aux bénéficiaires.

Aujourd'hui, forte de cette expérience, je continue à m'investir dans le domaine du travail social en mettant mes compétences au service de l'accompagnement et du soutien des personnes en difficulté.

Votre projet : quels sont les produits ou services que vous proposez ?

J'ai choisi d'exercer en libéral sous le statut d'auto-entrepreneur afin de proposer un accompagnement social spécialisé à destination des personnes en situation de vulnérabilité. Mon activité s'articule autour de plusieurs axes :

- Accompagnement des victimes de violences conjugales et intrafamiliales en les aidant à se reconstruire socialement et psychologiquement.
- Insertion sociale et professionnelle en accompagnant les personnes en difficulté dans leurs démarches d'accès à l'emploi, à la formation ou au logement.
- Aide administrative de personnes en situation de précarité dans leurs démarches administratives.
- Lutte contre les maltraitances et les injustices institutionnelles : cela passe par un travail de médiation, d'orientation vers les bons interlocuteurs.

À cet effet, mon accompagnement s'adresse en priorité à toute personne faisant face à une situation d'injustice ou de maltraitance institutionnelle.

Grâce à cet expertise en travail social, j'offre un accompagnement individualisé, fondé sur l'écoute, le respect et l'autonomie, afin d'aider mes bénéficiaires à retrouver une stabilité et un équilibre de vie.

Comment vous est venue cette idée ?

J'ai travaillé 13 ans à l'hôpital où j'ai acquis une solide expérience dans l'accompagnement des patients. Cependant, j'ai connu un burn-out, véritable tournant dans ma vie, m'amenant à repenser mon parcours et à me recentrer sur mes aspirations profondes. Ce qui a permis ma reconversion professionnelle. À 35 ans, j'ai repris mes études à l'université pour me former aux métiers du social car j'ai toujours eu une forte vocation pour l'aide et l'accompagnement des personnes en difficulté.

5 - PORTRAIT DE CREATEUR

(suite)

Qu'est-ce-qui vous a donné envie d'entreprendre ?

Mon engagement dans le secteur social est avant tout une vocation : être disponible pour les personnes en situation de vulnérabilité et leur apporter un accompagnement adapté à leurs besoins. En effet, j'ai constaté que les délais pour obtenir un rendez-vous avec un travailleur social peuvent être extrêmement longs. Or, les personnes en difficulté ont souvent besoin d'une aide rapide pour surmonter des situations urgentes.

Pour pallier ce manque, j'ai aidé bénévolement des personnes tout en travaillant dans une association. Le cumul de ces deux activités m'a conduite à décider de me consacrer pleinement à cette mission et d'offrir un accompagnement de qualité. C'est ainsi que j'ai décidé de me lancer en libéral. Ce qui me rend réactive en offrant un suivi personnalisé et me permet d'agir sans être contrainte par les lourdeurs institutionnelles. Aujourd'hui, le secteur social est en grande difficulté et de nombreuses personnes se retrouvent démunies face à des démarches complexes et un manque d'accompagnement. En créant mon activité, je veux être une ressource accessible pour celles et ceux qui en ont besoin, les aider à faire valoir leurs droits, retrouver une stabilité et avancer vers une vie meilleure.

Comment voyez-vous votre entreprise dans 5 ans ?

Dans 5 ans, je souhaite que mon activité ait pris de l'ampleur pour un accompagnement encore plus complet pour les personnes en situation de vulnérabilité. J'ambitionne de travailler en partenariat avec différents acteurs du secteur social, associatif et institutionnel afin de proposer des solutions concrètes et durables. Je veux donc développer un programme de formations et d'ateliers pour aider les bénéficiaires à retrouver confiance en eux et à reprendre leur vie en main. Le rangement administratif, la lutte contre l'isolement et l'accompagnement vers l'insertion sont parmi les thématiques que j'aimerais développer. En outre, j'aimerais organiser des conférences et des ateliers de sensibilisation pour informer les victimes et leurs proches sur les démarches à suivre, leurs droits et les structures pouvant les accompagner.

Votre Site internet

Je n'en ai pas encore mais, j'ai une adresse mail qui est renaissance.c.elise@gmail.com

Un compte réseaux sociaux (Instagram/Facebook)

Mon Facebook : Renaissance : les femmes sont des lionnes et guerrières.

En quoi l'accompagnement Activ'Créa Émergence vous est (vous a été) utile ?

L'accompagnement Activ'Créa Émergence m'a été d'une grande aide pour structurer mon projet et clarifier mes choix. Il m'a permis de mieux comprendre les différentes étapes de la création d'entreprise et d'affiner ma réflexion sur plusieurs aspects essentiels notamment le choix du statut juridique, la définition précise de mon offre de services. L'accompagnement m'a permis d'accéder à des outils, des conseils et des échanges enrichissants qui m'ont aidée à anticiper les défis liés à l'entrepreneuriat. J'ai pu mieux comprendre les démarches administratives, les obligations liées à mon activité et les stratégies pour développer ma clientèle.